



**Baromètre des
vols et de la
récupération
après-vol dans
le BTP**



Le Baromètre 2025 des vols dans le BTP

Le Baromètre Coyote Business Services des vols et de la récupération après-vol dans le BTP 2025 révèle l'exposition croissante des entreprises face au phénomène du vol sur les chantiers ou sur les parcs de matériel.

Alors que les entreprises des secteurs du Bâtiment/Construction et des Travaux évoluent dans un contexte économique incertain, le vol de véhicules, d'engins et de matériels reste une préoccupation majeure pour les professionnels du secteur, aux conséquences financières lourdes.

Pour cette édition 2025, **Coyote complète les données remontées des opérations de terrain et de l'activité de son service Coyote Secure par une étude de l'institut YouGov.** Un échantillon représentatif de 411 professionnels du BTP en charge des achats et/ou de la gestion de parcs de matériel et de véhicules en France métropolitaine, Interrogé, pour le compte de Coyote, sur une période allant du 3 au 15 février 2025.

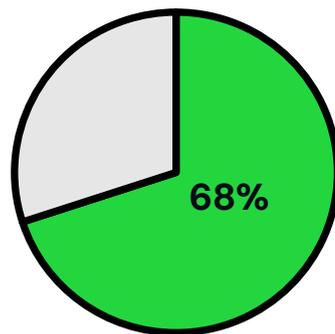
« Vers des vols plus nombreux et plus coûteux »

Premier enseignement de l'étude : **les professionnels du BTP se disent beaucoup plus concernés par le vol qu'en 2022**, date du précédent baromètre.

Le phénomène du vol se mesure par son importance et sa récurrence, puisque **trois quarts** des professionnels déclarent que leur entreprise a été victime d'au moins **deux** vols.

Pour contrer ce fléau **Coyote Secure s'impose comme la solution la plus efficace pour récupérer rapidement les matériels et engins volés.** Grâce à une technologie de pointe et des équipes de détectives opérationnels au savoir-faire éprouvé, l'entreprise Coyote est devenue la référence sur le marché, en matière de récupération d'engins et véhicules, permettant ainsi de réduire l'impact du vol et son coût.

7 professionnels sur 10 concernés par le vol !

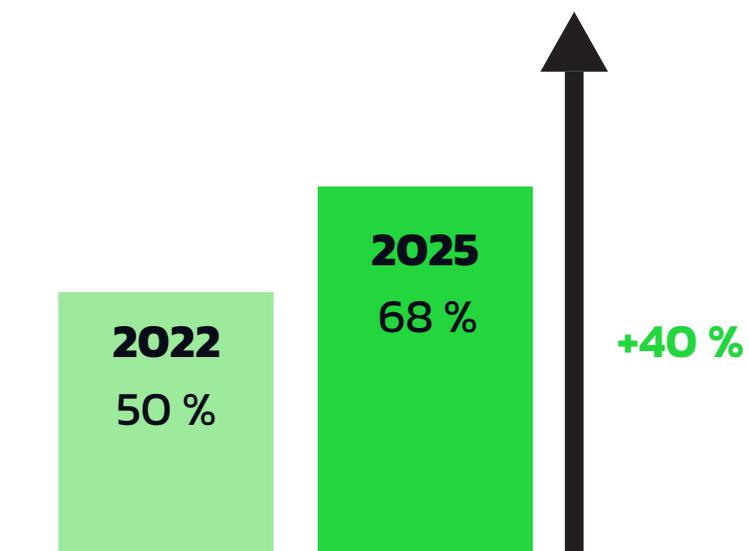


68 % des professionnels du BTP interrogés pour ce baromètre ont déclaré avoir été confrontés à un vol, soit directement, soit indirectement.

La majorité des professionnels doivent donc composer avec le phénomène du vol.

Le BTP de plus en plus touché

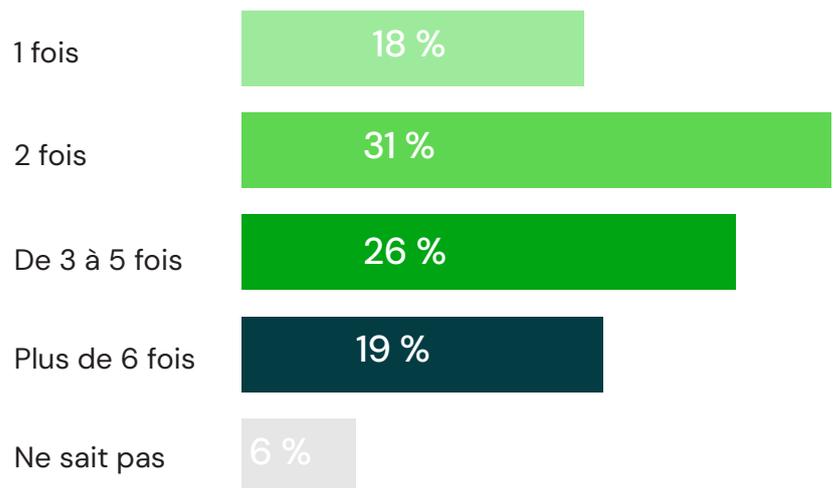
En 2022, 5 professionnels sur 10 se disaient concernés par la problématique du vol. Trois ans plus tard, ils sont **40 % de plus** à se déclarer confrontés au vol.



76% des professionnels ont connu au moins 2 vols

Le phénomène est loin d'être isolé et les entreprises du BTP doivent composer **au quotidien avec le risque de vol** sur les chantiers ou dans les dépôts. Ainsi, pour la majorité des professionnels qui déclarent avoir été victimes de vols dans leurs entreprises, le phénomène s'est produit plusieurs fois : **45 %** des professionnels ont déclaré se souvenir d'au moins **trois vols** dans leurs entreprises. **Un professionnel sur cinq** a même été victime de **plus de six vols** !

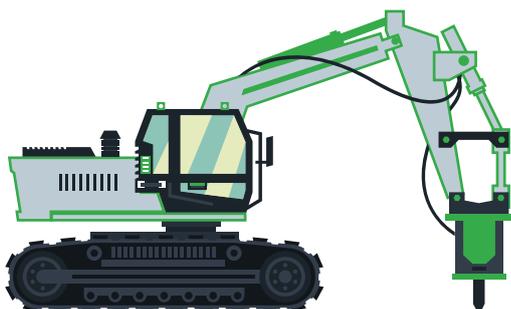
Nombre de vols subis



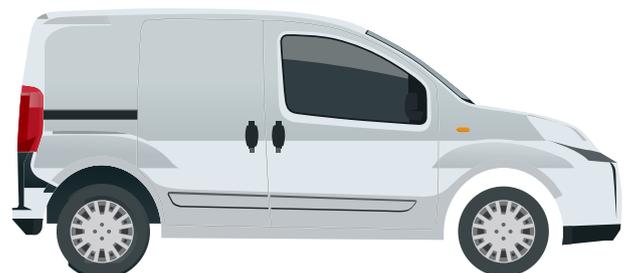
Engins et matériels volés

Le risque de vol est cinq fois plus élevé pour les engins et matériels de chantier que pour les véhicules particuliers.

Engins de chantier : 1/3



Véhicules utilitaires : 38 %



Des parcs à risque ?

Le risque de vols augmente significativement en fonction du nombre d'engins ou de véhicules détenus par les entreprises. Les petites et moyennes entreprises du BTP semblent particulièrement exposées aux risques de vols **d'engins ou de matériel**. Ainsi, les flottes à partir de **trois engins** et/ou **vingt véhicules utilitaires** sont significativement plus exposées aux vols.

Seuils de risque de vol en fonction du nombre de véhicules / engins



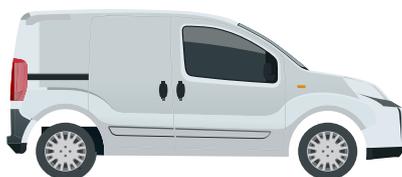
3

engins



5

poids-lourds



20

véhicules utilitaires

Conséquences : entre situation anxiogène et lourdes pertes financières

Depuis plusieurs années, la crainte des professionnels vis-à-vis du risque de vol ne cesse d'augmenter, même pour les entreprises n'ayant jamais subi de vols.

Un constat alarmant qui pousse les entreprises dans des situations d'inquiétude à l'égard de la stabilité de leurs activités. En effet, près d'une entreprise sur deux considère que son matériel de chantier n'est pas en sécurité.



86 %

des professionnels se disent plus inquiets qu'avant face au vol.



25 %

des professionnels ayant subi un vol considèrent le stress et le sentiment d'insécurité du personnel comme une conséquence de cet acte.



31 000 €

Perte financière moyenne subie par une entreprise suite à un vol.

Top 5 des conséquences majeures subies par les professionnels à la suite d'un vol :

- 1 Coût de remplacement et rachat du matériel
- 2 Retard sur les projets / opérations
- 3 Temps perdu sur les démarches administratives et l'organisation du personnel
- 4 Stress et sentiment d'insécurité parmi le personnel
- 5 Coût des démarches administrative

*« Ce que l'on constate chez nos clients, c'est que pour **1 €** investi dans une solution Coyote Secure, on retrouve **4 € de matériel**. Bien souvent, à la valeur de la machine s'ajoutent des **coûts cachés** comme des pertes d'exploitation, du temps perdu pour les équipes et de la désorganisation. »*

David Babin
Directeur de Coyote Business Services



Un risque assurantiel difficilement anticipé par les professionnels

Malgré un risque considérable lié au vol, la majorité des professionnels ne dispose pas d'une couverture assurantiel adaptée aux préjudices liés aux vols.

Seulement un tiers des entreprises bénéficie d'une couverture assurantiel leur permettant d'être entièrement dédommagées financièrement suite à un vol. Un chiffre qui demeure faible, malgré l'exposition grandissante des professionnels face à ce fléau.



68 %

des professionnels ne disposent pas d'une couverture assurantiel leur permettant d'être totalement remboursés d'un vol et de ses conséquences.



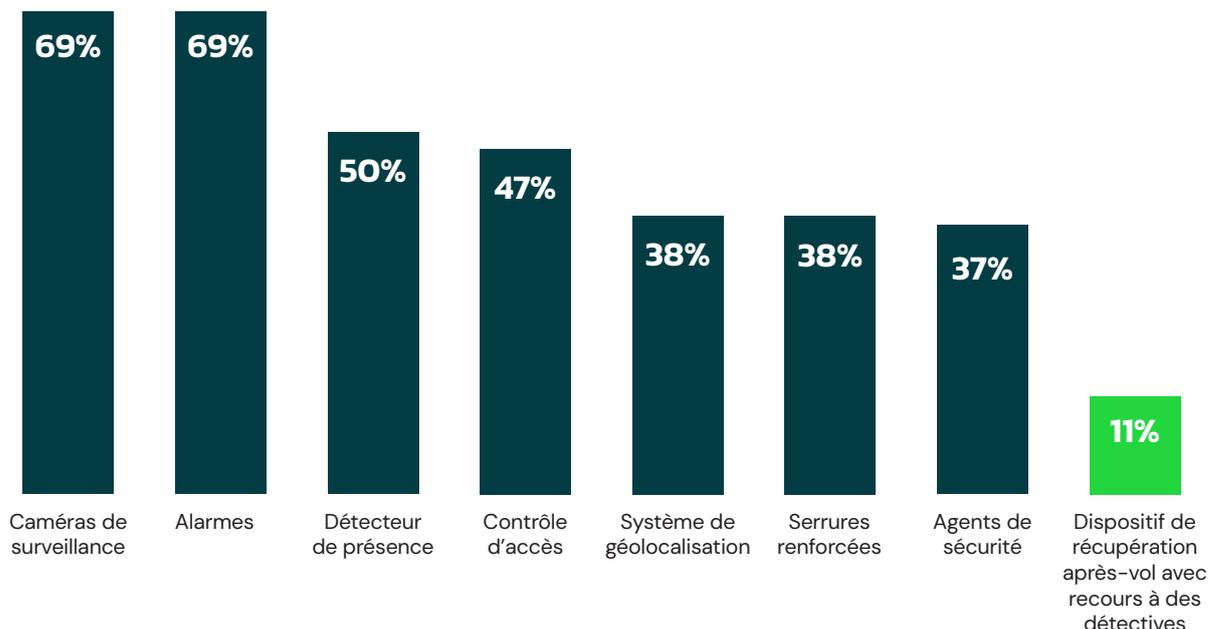
Des solutions de sécurisation pour se protéger du vol souvent insuffisantes

Pour faire face aux risques de vol, les professionnels s'équipent de solutions de sécurisation pour protéger leurs actifs. Force est de constater que les moyens investis dans la sécurité ne permettent pas de lutter efficacement face au phénomène qui continue d'augmenter.

7 professionnels sur 10

mettent en œuvre au moins une solution de sécurité (caméras, alarmes, etc.), pourtant ils restent tous exposés au vol.

Solutions de sécurisation utilisées par les entreprises :



Récupération après-vol

COYOTE SECURE

Parmi les solutions de sécurisation, les services de récupération après-vol sont moins employés par les professionnels, mais se révèlent les plus efficaces.

Face à l'augmentation de la sinistralité visée sur les engins de chantier, la solution de récupération après-vol Coyote Secure permet aux professionnels de sécuriser leurs activités en profitant d'une équipe de détectives en alerte 24 h/24, 7 j/7, en collaboration avec les forces de l'ordre partout en Europe, combinée aux performances technologiques d'un traceur unique, dissimulé et parfaitement autonome.

91%

des véhicules volés et équipés de Coyote Secure sont récupérés en **48h**.⁽¹⁾

52 millions d'euros

Valorisation des véhicules récupérés par les détectives Coyote en 2024.

« Nous travaillons main dans la main avec nos clients pour comprendre leurs enjeux métiers et leurs besoins. De cette collaboration naissent des solutions intuitives permettant d'atteindre des objectifs concrets : une optimisation des ressources et un retour sur investissement rapide et mesurable. »

David Babin
Directeur de Coyote Business Services



⁽¹⁾ Données Coyote octobre - décembre 2023

Nouveau traceur Nano 2.0 et nouvelle offre Coyote Secure & Track

Dans un secteur de plus en plus confronté aux risques de vol et aux enjeux d'optimisation de parc matériel, Coyote Secure & Track se positionne comme un outil de taille pour les entreprises en alliant les solutions de géolocalisation et de récupération après-vol sur un même capteur.

Ses fonctionnalités clés telles que sa résistance aux brouillages, sa communication même en sous-sol grâce à la technologie brevetée Traqueur®, et l'intervention rapide d'une équipe de détectives dédiée en cas de vol, en font une garantie de sérénité pour les professionnels.

Enfin, cette innovation de Coyote Business Services permet une gestion plus efficace des engins et véhicules grâce à la remontée de la géolocalisation de ces derniers via la plateforme Coyote Fleet Connect. L'allié de taille pour un pilotage en temps réel du parc et une détection rapide en cas de suspicion de vol.



Jusqu'à 5 ans
d'autonomie



9 technologies
embarquées



Une équipe de
détectives disponible
24h/24 et 7j/7



Suivi du temps
d'usage

L'accompagnement de Coyote Business Services en cas de vol



Le dépôt de plainte est l'étape clé de la récupération après vol. Grâce au dépôt de la plainte, tous les moyens de localisation et les équipes de recherches Coyote peuvent être engagés dans un cadre légal.

1. Ouverture d'un dossier de vol

En contactant le service Coyote Secure disponible 24h/24 7j/7 au 05 57 77 92 30 choix #3.

2. Dépôt de plainte auprès des forces de l'ordre

Le plus rapidement possible, sans quoi les recherches du véhicule volé par les détectives ne pourront débuter.

3. Transmission du dépôt de plainte au service Coyote Secure

Une fois le dépôt de plainte envoyé à l'adresse : tracking@coyote-group.com une équipe de détective commence à rechercher le véhicule dérobé au plus vite.

4. Sécurisation et restitution du véhicule

Une fois le véhicule localisé, les forces de l'ordre le sécurisent pour pouvoir le restituer à son propriétaire.



COYOTE

DRIVE - SECURE - DATA - GÉOLOCALISATION